

Annexe 1

ATTESTATION :



ATTESTATION POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS

Je soussigné e ;

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir

réponde **NON** à TOUTES les questions – **Je fournis cette attestation** à mon club lors de mon renouvellement de licence

réponde **OUI** à UNE ou PLUSIEURS questions : **je fournis un certificat médical** de non contre-indication à la randonnée et/ou à la marche nordique lors de mon renouvellement de licence.

A
le
signature



	US SAINT-MAUR section MARCHÉ Mairie 36250 SAINT-MAUR ☎ : secretariat-stmaur-marche@gmail.com	 www.ffrandonnee.fr
--	--	------------------------

ADHESION :

<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion	<input type="checkbox"/> Renouvellement
Numéro de licence (si déjà licencié(e) dans un club FFRandonnée) :	
Identité de l'adhérent :	
NOM* :	Prénom* : Date de Naissance* :
Sexe* : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	
Adresse* :	Code Postal* : Ville* :
Nationalité: ¹⁾	
<small>(1) La nationalité est un champ obligatoire uniquement pour la prise de licence Compétition et pour la licence Jeune.</small>	
Téléphone Portable :	
Téléphone Fixe :	
Adresse e-mail* (obligatoire) :	
Attention votre adresse e-mail est obligatoire pour recevoir votre licence par voie électronique. Si vous n'avez pas d'adresse électronique vous pouvez : > Utilisez l'adresse électronique d'une tierce personne (non adhérente à la FFRandonnée)	
Personne à prévenir en cas d'accident : nom et téléphone.....	
Je m'engage à respecter les consignes de fonctionnement de l'association, notamment en matières de sécurité <input type="checkbox"/>	
<i>P.S. : les champs obligatoires comportent le sigle *</i>	

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

En remplissant ce formulaire, je suis informée que mes données personnelles sont utilisées dans le cadre de l'adhésion et de la vie associative, de la relation commerciale éthique et personnalisée ainsi que des statistiques officielles sur les pratiques sportives.

Je m'oppose à ce que mes coordonnées postales et/ou mon numéro de téléphone soient transmises aux Partenaires de la FFRandonnée à des fins de prospection commerciale par courrier postal et/ou par téléphone (liste des partenaires sur www.ffrandonnee.fr/la-federation/partenaires).

Vous pouvez également demander l'accès et la suppression de vos données à donneespersonnelles@ffrandonnee.fr. Pour plus d'informations sur la manière dont vos données sont collectées et vos droits (ex : rectification, portabilité, etc.), consultez la **Politique de Confidentialité** de la FFRandonnée sur son site internet www.ffrandonnee.fr.

Vous pouvez modifier vos préférences de communication dans votre espace personnel sur le site internet de la FFRandonnée à www.ffrandonnee.fr.

> **Mon Compte > Mes communications.**

HONORABILITE

L'attestation en annexe est à **remplir par les licenciés du club** nécessitant un contrôle d'honorabilité : **dirigeants, élus, encadrants et animateurs.**

TARIFS :

Type de licence	Tarifs avec abonnement Passion Rando	Tarifs sans abonnement Passion Rando	+ Cotisation Club en €	Total en €
-----------------	--------------------------------------	--------------------------------------	------------------------	------------

Répartition de la licence individuelle de base : 11,84€ au département ; 4,54€ à la région ; 8,82€ au national ; 2€ de frais de gestion ; 0,80€ de dispositif PSD (Plan Solidaire de Développement). Pour la Licence Comité : 9€ de cotisation au département ou à la région.

Licence individuelle	IS - Sans assurance	38,00	28,00		
	IR - Licence Responsabilité Civile (RC)	38,70	28,70	+ 12 =	40,70 €
	IRA - Licence RC et Accidents Corporels (AC)	40,85	30,85	+ 12 =	42,85 €
	IMPN - Licence Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	52,90	42,90		
	IR FFSA / FFH - double licence avec Fédération Sports Adaptés / Handisport (RC)	18,40	8,40		
	IComités - Licence souscrite auprès d'un comité (RC + AC)	49,85	39,85		
	Jeune (RC + AC)	24,00	14,00		
Compétition (RC + AC)	66,00	56,00			

Répartition de la licence familiale de base : 24,06€ au département ; 9,22€ à la région ; 17,92€ au national ; 4€ de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion) ; 0,80€ de dispositif PSD (Plan Solidaire de Développement).

Licence familiale	FS - Licence familiale sans assurance	66,00	56,00		
	FS - Licence familiale sans assurance	66,95	56,95	+ 24 =	80,95 €
	FS - Licence familiale sans assurance	71,50	61,50	+ 24 =	85,50 €
	FS - Licence familiale sans assurance	95,60	85,60		

Titre de participation	Pass Découverte 1 jour	-	2,50		
	Pass Découverte 8 jours	-	4,00		
	Pass Découverte 30 jours	-	8,00		

Répartition du pass découverte : les montants hors assurance sont reversés au national. Ils correspondent aux frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion)

* Je ne souhaite pas prendre la garantie Accident Corporel (Cette assurance facultative vise à indemniser les dommages corporels que les licenciés pourraient subir à la suite d'un accident dont ils seraient victimes sans tiers responsable identifié ou s'ils se blessaient seuls).

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et de celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative et accepte de prendre la licence X ou X proposée par mon club.

Rappel sur les licences Jeune et Compétition :

> La **licence Jeune** est accessible aux moins de 26 ans. Elle permet l'accès aux pratiques en club mais aussi aux pratiques et épreuves avec ou sans classement national.

> La **licence Compétition** est réservée aux licenciés de plus de 26 ans qui souhaitent participer aux épreuves à classement national (sélectifs, qualitatifs au Championnat de France et Championnat de France).

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE : Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation du club lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de L'Association.

CERTIFICAT MEDICAL :

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée

Cette simplification administrative veut responsabiliser les pratiquants vis-à-vis de leur santé ; elle aboutit aux règles suivantes pour la FFRandonnée.

1- Un CACI pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est obligatoire **pour toute première prise de licence** et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

2- Renouvellement annuel de la licence : le pratiquant doit attester avoir rempli le questionnaire personnel de santé fourni par la FFRandonnée. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition) **mais le**

certificat médical n'est plus exigé. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

3- Participation à des compétitions ou événements sportifs assimilés comme tels par la FFRandonnée : un **CACI daté de moins de 6 mois est obligatoire tous les trois ans** lors du renouvellement de la licence (saisons sportives). Entre ces CACI les compétiteurs doivent remplir le questionnaire de santé fédéral. En cas de réponse positive, il est vivement conseillé de consulter un médecin sur sa capacité à participer aux épreuves dans les disciplines concernées.

4- Pour les mineurs : aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement (loisirs et/ou com-pétitions). Il faut seulement l'attestation par les responsables de l'autorité parentale que l'**auto-questionnaire spécifique aux mineurs** (réglementaire) a été rempli conjointement (patents et enfant) et que toutes les réponses aux questions sont négatives. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir (ou pas) un **CACI datant de moins de six mois** pour la ou les disciplines concernées.

ABONNEMENT MAGAZINE FFRANDONNÉE :

- Je souscris un abonnement à Passion Rando Magazine pour 1 an de 4 numéros (10€)
- Je souscris un abonnement à Passion Rando Magazine pour 2 ans de 8 numéros (20€)
- Je ne souscris pas d'abonnement à Passion Rando Magazine

APPLICATION Ma RANDO® : l'appli mobile de la FFRandonnée



La FFRandonnée et ses 115 comités se sont lancés dans la numérisation de leurs 215 000 kilomètres d'itinéraires. Toutes les données collectées par les bénévoles génèrent de véritables parcours numériques accessibles via notre nouvelle application Ma RANDO®. En tant que licencié, vous bénéficiez d'un accès gratuit à cette application. Mais vous pouvez aussi choisir des formules plus complètes. Tarifs disponibles sur ffrandonnee.fr

DEVENEZ BÉNÉVOLES !

Au siège parisien, au sein des antennes régionales ou départementales ou de notre club, vous pourrez participer aux missions que s'est donnée la Fédération :

- Développer la randonnée pédestre en France comme pratique sportive
- Contribuer à la sauvegarde de l'environnement - Valoriser le tourisme vert et les loisirs.

RDV sur la plateforme Bénévoles FFRandonnée pour regarder les offres disponibles et mettre vous inscrire : [Bénévoles](#)

[FFRandonnée \(ffrandonnee.fr\)](#) **Suivez la FFRandonnée !**

Date et signature :